

Carte Vitale : ce qui va bientôt changer pour tous les assurés

Les nouvelles cartes vitales devraient progressivement changer à partir de cet automne. © Adobe stock

Le Sénat vient de voter la mise en place de la carte Vitale biométrique. Pourquoi faire évoluer la carte Vitale ? Quel est le principe de la biométrie ? Tous les assurés devront-ils changer leur ancienne carte ?

20 millions pour une nouvelle carte Vitale C'est un

budget conséquent que vient de voter le Sénat pour mettre en place une carte Vitale biométrique. Cet amendement fait partie du projet de loi de finances rectificative pour 2022. 20 millions de crédits ont été voté par les sénateurs dans la nuit du 2 au 3 août. Le but est de **lancer** cette **nouvelle** carte Vitale dès l'**automne 2022**.

Pourquoi changer le modèle de la carte Vitale ?

Cet amendement «va accélérer les choses», a indiqué le ministre délégué aux Comptes publics, Gabriel Attal. L'objectif est de **lutter** contre la **fraude**, qui atteindrait 6 milliards d'euros. Au micro de RTL, le député de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin a souligné que la carte biométrique mettrait fin aux prêts et aux **vols de cartes**. Il estime « entre 1,8 à 2 millions le nombre de cartes vitales en trop » en circulation en France.

Un dispositif coûteux Ce projet de carte Vitale biométrique est

ancien, déjà proposé en 2011, 2012, 2019 et à chaque fois **retoqué**. L'une des raisons est le coût du dispositif. La biométrie est la technologie utilisée pour limiter la fraude sur les **passesports** et les nouvelles **cartes d'identité**. Mais la mise en place d'un tel outil nécessite le renouvellement de tous les terminaux des professionnels de santé ! Sans compter que la carte Vitale

biométrique impliquerait la création d'une base de données biométriques centralisée.

Faudra-t-il changer son ancienne carte ? Très

certainement, même si aucune information n'a encore été clairement communiquée. Pour que le dispositif anti-fraude fonctionne, il nécessite de **renouveler** les **cartes** de **tous les assurés**, au fil des mois.

Cf. Actualité Santé – Vanessa Pageot – 3 août 2022